

Procès-verbal de la séance régulière du conseil de la municipalité de Saint-Moïse, tenue au 120 rue Principale à Saint-Moïse, le **5 janvier 2016**, à 19h30, sous la présidence de Monsieur Paul Lepage, maire.

Sont présents : Madame Marielle Bérubé, conseillère # 2  
Madame Diane Parent, conseillère # 3  
Madame Nancy Côté, conseillère # 5  
Madame Suzie Boudreau, conseillère # 6

Sont absents : Monsieur Patrick Fillion, conseiller # 1  
Monsieur Maxime Anctil, conseiller # 4

Secrétaire d'assemblée : Madame Nadine Beaulieu, directrice générale et secrétaire-trésorière

Formant quorum, l'assemblée est déclarée ouverte par la présidente.

## 01-16

### ORDRE DU JOUR ET PROCÈS-VERBAL

Il est proposé par Madame Nancy Côté, appuyé par Madame Marielle Bérubé et résolu unanimement d'accepter l'ordre du jour, de laisser ouvert l'item Divers et d'accepter les procès-verbaux du 7 et 14 décembre 2015.

Le conseil dispense la secrétaire d'en donner la lecture, car chaque membre du conseil a reçu une copie et il a été résolu d'en faire l'adoption.

\_\_\_\_\_  
**Maire**

### LISTES DES FACTURES

<b>SALAIRES et DÉDUCTIONS</b>	
<b>Remise Fédérale</b>	735.96
<b>Remise Provinciale</b>	2206.78
<b>Administration</b>	2166.10
<b>Conciergerie</b>	0.00
<b>Législation</b>	9511.26
<b>Aqueduc</b>	0.00
<b>Opérateur eau potable</b>	1010.90
<b>Inspecteur municipal</b>	742.18
<b>Traitement eau usée</b>	12.80
<b>Voirie</b>	793.37
<b>RÉSEAU ROUTIER</b>	
<b>Enlèvement de la neige (1/6)</b>	16874.50
<b>MATIÈRES RÉSIDUELLES</b>	
<b>Collecte ordure et récupération (7/7)</b>	1901.00

<b>DIVERS</b>	
Électricité (éclairage public)	372.80
Électricité (bassin d'épuration, route 297)	663.43
Électricité (pompe, 39 route de la Montagne)	67.82
Téléphone (centre)	75.11
Téléphone (bureau, centre sportif, puit)	465.11
Téléphone (cellulaire)	38.88
Essence, huile et diesel	279.01
Fonds information du territoire	4.00
Frais de postes journal	237.60
Frais de postes (analyse d'eau)	159.34
Remboursement de taxes	123.66
Terre noire jardin communautaire	363.90
Frais de postes médiaposte horaire fêtes collecte	54.76
Pièces aqueduc	242.75
Réparation chauffage et éclairage garage	927.78
Poignée avec serrure + copies clés patinoire	95.37
Frais de déplacement inspecteur aout à décembre	133.20
Contrat de service photocopieur	376.30
Location rétrocaveuse bris 10 route 297	172.46
Pièce de métal + coupe	150.92
(CanExplore) Inspection conduites égout	2532.10
Nettoyage ponceau pour le déboucher	353.89
Mise à jour rôle d'évaluation	924.98
cours secourisme	135.67
Analyse eau potable et eau usée	479.44
Articles de quincaillerie divers	101.86
Mise à jour code municipal	451.50
Don souper de Noël Maison des Familles No 170-15	50.00
Entente tripartite No 183-15	500.00
Vin d'honneur 40e club des 50 ans et plus No 118-15	258.63
Don Moisson Vallée No 169-15	100.00
Paiement retenue remplacement égout pluvial No 180-15	1291.87
	<b>48138.99</b>

Je, Nadine Beaulieu, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Saint-Moïse certifie qu'il y a les fonds nécessaires pour acquitter ces factures.

## **02-16**

### **ACCEPTATION DES FACTURES**

Il est proposé par Madame Diane Parent, appuyé par Madame Marielle Bérubé et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse autorise le paiement des factures énumérées précédemment.

---

**Maire**

**03-16**                    **RÉINTÉGRATION CONSEILLER # 6**

Il est proposé par Madame Nancy Côté, appuyé par Madame Diane Parent et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse décide de ne pas mettre fin au mandat de Madame Suzie Boudreau et autorise sa réintégration au poste de conseiller # 6.

---

**Maire**

**04-16**                    **OBLIGATION ET INTÉRÊTS**

Il est proposé par Madame Suzie Boudreau, appuyé par Madame Diane Parent et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse autorise le 38<sup>ième</sup> versement annuel pour les obligations et intérêts du 1<sup>er</sup> règlement d'emprunt pour le réseau d'aqueduc et d'égout, au montant de 15 368,51\$.

---

**Maire**

**05-16**                    **ENTENTE SUPRALocale PISCINE**

**Considérant** qu'un accord de principe est intervenu entre les représentants de la MRC de La Matapédia et ceux de la Ville d'Amqui pour le renouvellement, pour la période de 2016 à 2020 inclusivement du protocole d'entente sur la participation financière des municipalités de la MRC de La Matapédia au déficit d'opération de la piscine d'Amqui, équipement reconnu à caractère supralocal;

**En conséquence**, il est proposé par Madame Suzie Boudreau, appuyé par Madame Nancy Côté et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse

Approuve les termes du protocole d'entente sur la participation financière des municipalités de la MRC de La Matapédia au déficit d'opération de la piscine d'Amqui, équipement reconnu à caractère supralocal pour la période de 2016 à 2020 inclusivement;

Autorise Monsieur Paul Lepage, maire à signer ledit protocole d'entente pour et au nom de la municipalité.

---

**Maire**

**SOUPER DES MAIRES**

Madame Nancy Côté et son conjoint, ainsi que Madame Nadine Beaulieu ont été désignés pour accompagner Monsieur Paul Lepage, maire, et sa conjointe au souper des maires qui se tiendra le 16 janvier 2016 à Sainte-Irène.

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, la présidente de l'assemblée déclare la séance levée à 20h10.

\_\_\_\_\_  
**Présidente**

\_\_\_\_\_  
**Secrétaire**